VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession vs Andrew L. Buhler.

No 69,470, Division C.

Lundi, le 16 Février 1903.

Cet Etablissement d'Epicerie Rémunérative avec son Contenu,

Consistant d'épiceries, vins, liqueurs, tabacs, comptoirs, étagères, balances, poids et mesures et comptes courant.

(Lesdits comptes seront lus à la vente).

No 943 rue Decatur, encoignure de la rue St-Philippe.

Une belle occasion d'obtenir un joli commerce.

PAR PETER GALLAGHER encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. PHon. John St Paul, juge, daté et signé le 4 février 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, je procéderai de vendre le LUNDI, le 16 février 1903, à 11 h. a. m. sur les lieux ci dessus mentionnés ladite contenue.

Conditions — Comptant.

Chas A Butler, avocat.

5 fév—5 8 11 15 16

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple en Bois

No 2633 rue Palmyre.

Et le Gentil Cottage Simple En Bois.

No 527 rue Bolivar.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur Bureau No 138 rue Carondelet. — JEUDI, le 19 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1903 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Francis T. Kirst No 65 946, sur le dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites comme suit à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois, No 2633 rue Palmyre dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Broad et Dorgenois et l'avenue Cleveland (anciennement rue Gasquet), retiré de la rue et contenant galeries, 6 chambres, etc. Le lot de terre mesurant, d'après un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 22 novembre 1867, 45 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur le quel dit lot est désigné par la lettre C, sur un devis et des devis antérieurs, laquelle part ou de terre comprenant le tout du lot No 12 et la moitié du lot No 11, l'entier duquel dit lot de terre est maintenant désigné par le No 21 sur la liste d'assessement de la ville. La propriété est dans un bon voisinage près de rues pavées, à proximité de lignes de chemins de fer et ayant suffisamment de terre pour des améliorations additionnelles, si on le désire.

2° Le gentil cottage simple en bois No 527 rue Bolivar, dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Perdido et Bertrand, contenant 5 chambres, hangar, écurie, etc. Le lot de terre est désigné par le No 13 et mesure 32 pieds 2 pouces et sept lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces entre lignes égales et parallèles. Cette propriété est dans un voisinage bien habité et sera d'un bon placement

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans de crédit représenté par billet ou billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque ou lien de vendeur et privilège, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant qui pourrait être dû en cas de procès pour renforcer le paiement du dit billet ou billets. Les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, avocat.

18 jan—18 25—fév 1 8 15 19

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME ANNA PASCAL, VEUVE DE CHARLES CIOR.

No 69,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, le 5 mars 1903, à midi, la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 26 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Une moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Crape (maintenant Bourgogne), entre les rues St Antoine et Bagatelle, formant partie du lot 214 sur un plan dudit Faubourg et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Crape (maintenant Bourgogne) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception de réserve

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903, au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Ferdinand J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Waguespack, avocat.

28 janv—28—fév 1 8 15 22—mars 1 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme York A. Woodward.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68 850—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Peter G. Riddell, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats. 3 fév—3 7 12

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du 6me District à l'encan.

Nos 501-507 Avenue Henry Clay,

à l'encoignure de la rue Laurel.

Devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 10 Mars 1903, à Midi.

Loyers et tous les détails seront annoncés à la vente.

SUCCESSION DE JOHN KEPPEL.

No 56,151—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 6 février 1903 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 10 mars 1903, à midi, la propriété suivante—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages là dessus appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laurel (autrefois rue Market), Webster et Pelton et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot No un, sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 juin 1888, lequel morceau ou portion de terre forme l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Market (maintenant Laurel) et mesure 72' 2' 9" de face à l'avenue Henry Clay sur 145' de profondeur et façade sur la rue Market (maintenant Laurel) et ayant la même profondeur sur la ligne opposée.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant Martin H. Manion, Esq., notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières et de Placements, 303 rue Baronne.

A. M. Buchmann, Esq., et MM. Boatner, Dodds & Boatner, avocats.

7 fév—7 8 15 22 — mars 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété du Deuxième District,

Nos 1900-02 rue St Pierre,

à l'encoignure Roman, et No 621 rue Roman, les deux maisons sur le même lot de terre et devant être vendues ensemble.

Cette propriété est près du New Frisco R. R. et est forcée de devenir de grande valeur.

VENTE A L'ENCAN,

à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 3 mars 1903, à midi.

Succession de Jean Pierre Loses.

No 69,367 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29 janvier 1903, et adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 3 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 240, borné par les rues Roman, Prieur, St Pierre et la Promenade Carondelet, ledit lot mesurant 37' 6" de face à la rue St Pierre sur 100' de profondeur et façade à la rue Roman

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat, en cas de procès sur ledit billet ou billets et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 et devant payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Cherbonnet, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

31 janv—31—fév 1 8 15 22 - mars 1 3

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double,

2917-19 rue Annonciation entre les rues Septième et Sixième.

Succession de Mme Caroline Blust.

No 68,730.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, près Carondelet, MARDI le 3 mars 1903, à midi, a la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 28 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y apportenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville (anciennement ville de Lafayette) dans l'Ilet compris entre les rues Sixième, Septième et Jersey (maintenant Annonciation), et Laurel, et désigné par le No 5 sur un plan de cela et autres lots, fait par H. Grant, voyer, et déposé en l'étude de L. E. Kenny, notaire, maintenant décédé, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Jersey, (maintenant Annonciation) par une profondeur du côté du lot No Quatre sur le dit plan de cent-vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes, sur le côté du lot No 6 de cent-vingt pieds, onze pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne, etc., le tout en bon état et près de tous les agréments, etc., et connu comme les Nos 2917, 2919 rue Annonciation, entre les rues Sixième et Septième.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1903, au dessus et en plus du prix de la vente. 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRÈRE,
Encanteur.

Paul W. Maloney, avocat.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 3

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Simple à Deux Etages.

Avec une grande écurie à deux étages.

No 2237 RUE LAUREL,

Entre les rues Première et Philip.

Succession de Henry Palmer.

No 67,761—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 10 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902, et d'un ordre daté le 10 novembre 1902 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans et à une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Philip, Première et Constance, laquelle portion de terre mesure 40 pieds, 4 pouces [plus ou moins] de face à la rue Laurel sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 2237 rue Laurel et comprennent une résidence en bois à deux étages avec une écurie à deux étages dans le fond du lot. La résidence contient 6 chambres, l'écurie a 5 étables, parcroient pour chevaux [rolling pen]. Grand grenier pour fourrage, 2 citernes, hangar, etc. dans la cour.

Conditions—Comptant; 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

R. J. Maloney, John Bassich, avocats.

7 fév—7 8 15 22—mars 1 8 10

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'une Propriété d'Affaires d'Encoignure,

Cottages Simples et Doubles dans le Grand Troisième Ward.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 5 janvier 1903, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John Killilea et als vs James Killilea, No 69,274 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'encoignure d'affaires populaire Nos 2008 et 2008½ rue Perdido à l'encoignure de la rue Bertrand, comprenant la bâtisse double en bois à un étage avec magasin à l'encoignure et chambres habitables dans le fond et sur l'autre côté. Aussi le cottage double en bois Nos 609 et 611 rue Bertrand, contenant 3 chambres de chaque côté.

Aussi le cottage simple en bois, No 613 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Aussi le cottage simple en bois, No 615 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Les bâtisses et améliorations ci-dessus décrites sont construites sur un certain lot ou portion de terre dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Bertrand, Poydras et Prieur, désigné comme lot se 16 de l'Ilet No 495 sur les plans de la ville du troisième district d'assessement de la Nouvelle Orléans et mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 124 pieds 1 ligne de face à la rue Bertrand, 120 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté et 77 pieds 2 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond; d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 22 décembre 1875, déposé dans le bureau de W. I. Hodgson, ensanteur, ou devis duquel est annexé à un acte de vente de la succession de Xavier Simon à John Killilea, pardevant W. B. Kleinpeter, ancien notaire, le 16 juillet 1877, laquelle dite portion de terre était originalement composée de deux lots désignés par les Nos 17 et 18 de l'Ilet No 7 sur un plan par Louis Bringier, voyer général, daté le 20 avril 1839, déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire en cette ville, d'après lequel plan original les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 17 28 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds sur la ligne du lot No 16, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 18 et 30 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le lot No 18 formant un triangle à l'encoignure des rues Bertrand et Perdido et mesurant 117 pieds 9 pouces de face à la rue Bertrand, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté du lot No 17 et 46 pieds et 5 pouces sur la ligne du fond, laquelle sépare ledit lot du lot No 19, le tout en mesure anglaise.

Cette propriété est dans un voisinage très peuplé, près des lignes de chemins de fer, marchés et écoles. Les cottages de la rue Bertrand se louent pour $24 par mois ou $288 par an. La propriété de l'encoignure sert comme magasin et résidence et est bien située pour cet usage et comme un endroit d'affaires prospère.

2° Le joli cottage simple en bois, No 2318 rue Gravier, contenant trois chambres, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Miro et Tonti. Le lot de terre est désigné par le No 24 dans l'Ilet 547 (autrefois l'Ilet No 27), sur un plan par Castaing et Cades le 20 mars 1856, et déposé en l'étude de A. E. Hienvenu, ancien notaire, comme plan No 69. Ledit lot No 24 est contigu au lot No 23, et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier, sur 130 pieds de profondeur. Une jolie petite maison en placement dans un voisinage s'améliorant et à un ilet des lignes de chars de l'avenue Tulane.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être toutes assurées et transférer les polices au porteur ou porteurs des billets et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Actes de vente pardevant Percy S. Benedict, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck, Omer Villeré, H. C. Cage, avocats

11 jan—11 18 25—fév 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Lot à Bâtir

Et Billets à recevoir.

PAR MACON & KERNAGHAN,— W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 7 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de l'Eglise Presbytérienne Immanuel en liquidation, No 67,739 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° Le cottage simple en bois No 4714 rue Colisée, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; à proximité d'avantages désirables. Une bonne résidence avec suffisamment de terrain pour améliorations additionnelles.

2° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Magnolie, Washington et Sixième, désigné par le No 16 et mesurant 31 pieds de face à la rue Clara sur 121 pieds de profondeur. Près des lignes de chars, dans un voisinage s'améliorant.

3° Un billet signé par Katie Ries et Frank Ries pour $300 à l'ordre de ladite église, date le 15 juin 1901, payable 12 mois après date, avec 6 pour cent d'intérêt par an de la date et endossé par Katherine Minning, une année d'intérêt sur lequel ayant été payé.

Conditions — Pour le billet, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être specialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité honoraires d'avocat, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas. B. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

1 fév—1 8 10 12

Sam. H Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CELINE JAHRAUS.

No 69,321 — Cour Civile de District, Division E.

PAR SAM H. STERN, Encanteur—JEUDI, le 12 février 1903, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 1232 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 29 janvier 1903 par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Plans de la Nouvelle-Angleterre, ameublement en peluche de 10 pièces, pupitre, table en onyx, ameublement de salle à manger, réfrigérateur armoire simple avec miroir, lits, literie, meubles de chambre à coucher, machine à coudre New Home, et plusieurs autres articles.

Conditions—Comptant.

SAM H. STERN, Encanteur,
Successeur de Ed Curtis.

1 fév—1 8 10 12

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence élégante de l'avenue St-Charles avec vastes terrains,

No 7805 avenue St-Charles, à l'encoignure de la rue Burdette.

Deux sites spacieux contigus pour résidence

Sur l'avenue St-Charles, et

Dix beaux lots pour bâtir

Sur la rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople, et sur la rue Austerlitz.

Succession de Charles E. Rice.

No 69,305—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 12 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 février 1903 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'élégante résidence en bois à deux étages, No 7805 avenue St-Charles, à l'encoignure de la rue Burdette, dans le septième district de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Hampson, Burdette et Fern. La résidence est retirée des banquette et contenant verandahs vestibule, salon, bibliothèque, salle à manger, cuisine, office et deux chambres dans le fond au rez-de-chaussée; verandahs, vestibule, six chambres à coucher, de 2 chambres à bain, etc., au premier étage. La maison est bien située. Dans le fond se trouvent deux citernes. Le terrain comprenant une portion du lot No 11 et le tout des lots Nos 12, 13 et 14 et mesurant 90 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burdette et entre lignes parallèles. Ladite portion de terre formant l'encoignur de l'avenue St Charles et de la rue Burdette. Les mesures ci dessus mentionnées, sont d'après le titre, d'après un devis d'arpentage fait par Adgar Pilié voyer, daté le 2 février 1908, ledit morceau ou portion de terre mesurant 90 pieds de face à l'avenue St Charles sur 153 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burdette et entre lignes parallèles, et se composant du tout des lots Nos 12, 13 et 14 et une portion du lot No 11. Il est desservi en jardin et pelouse. Cette résidence constituera un "home" élégant dans un voisinage désirable sur cette admirable avenue de résidence, à une petite distance au-dessus du Parc Audubon.

2° Le grand site de résidence contigu à la propriété ci-dessus décrite sur l'avenue St-Charles, dans le même district et ilet comprenant le tout des lots Nos 15 et 16 et une portion des lots Nos 17, 22 et 11, et mesurant 67 pieds 6 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles

3° Le grand site de résidence contigu à la propriété ci dessus deuxièmement décrite sur l'avenue St Charles, dans le même district et l'ilet que les deux propriétés ci-dessus décrites, et comprenant une portion du lot No 17, le tout du lot No 18, la moitié du lot No 19 et une portion du lot No 22, mesurant 67 pieds 6 pouces de face à l'avenue St Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ces sites de résidence sont parmi les quelques-uns qui se trouvent encore sur l'avenue St Charles et sont d'une grandeur suffisante pour une belle résidence. C'est une occasion de se procurer un site supérieur comme résidence dans un excellent voisinage, laquelle ne se présente pas souvent et devient de plus en plus rare à mesure que le temps s'écoule.

4° Dix beaux sites à bâtir dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut Camp, Austerlitz et Constantinople, étant dix certains sites de terre désignés par les lettres A, B, C, E, F, G, H, I, J, et K, mesurant comme suit, à savoir:

Les lots A, B et C, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot D formant l'encoignure des rues Chestnut et Austerlitz. Les lots J et K, sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot J est contigu dans le fond aux lots E, F, G, H et I. Ces lots sont dans un bon voisinage, à proximité des lignes de chars et des sites excellents de résidence, et sont des placements sûrs et augmentant en valeur.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans représenté par des billets des acquéreurs, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées aux frais des acquéreurs et les polices d'assurances devant être transférées aux porteurs des dits billets, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 sur lesdites propriétés en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edward Rightor, Esq., notaire.

8 fév—8 15 22 — mars 1 8 12

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX

Dans le Septième District.

Terrain d'Encoignure,

Rues Ann et Cherokee.

Deux Cottages,

Rue Esther, encoignure Cherokee.

Dans l'affaire de la succession de Solomon Howard

No 68,163—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 5 mars 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1903, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., situé dans le Sep ième District de cette ville, dans l'Ilet No 1:16, borné par les rues Esther, Clinton, Ann et Milandon et désigné par le numéro dix-neuf (19) sur un plan fait par William Forshey en 1853, lequel dit lot mesure trente pieds de face à la rue Esther par cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8' 6") de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses etc, qui s'y trouvent, et les droits, voies etc., situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No 1:5, borné par les rues Esther, Clinton, Ann, et Milandon, désigné sur un plan fait par Wm Forshey en 1853 par le numéro 20 et mesurant 30 pieds de face à la rue Esther par cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8' 6") de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Esther et Cherokee.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 2:17, ancien plan de Carrollton, maintenant ilet No 29, plan de ville, borné par les rues Hillary Clinton (maintenant Cherokee), Ann et Esther; ledit lot est désigné par le numéro 9 et mesurant trente pieds six pouces et huit lignes (30' 6" 8") de face à la rue Ann sur une profondeur de cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8' 6") entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, avec intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication, représenté par billets de l'acquéreur pour la portion de crédit garantie par hypothèque avec lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1903, et faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wm R. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

T. B. Walker, Agent, vs Patrick Maloney.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 12,165—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 20me jour de février 1903, à 11 heures A.M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, et effets, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable. T. B. Walker, avocat.

11 fév—11 15 20

Paul Aucuzet vs Frank Reagan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 12,093—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J Fatorne, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique le LUNDI, 16 février 1903, à 11 heures A. M., au No 1501 rue Conti, au coin de la rue Marais, dans le deuxième district de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette, consistant en étagères, installations, comptoir, chaises, tables, stores, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. 4 fev—4 13 15

Paul A. Bacas vs Mme Annie L'Artigue.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 12,185—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Juge de la première cour de cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 13 février 1903 à 11 heures A. M. la propriété ci après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison et effets et etc., aussi un piano et tabouret. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. — CHAS. R. KENNEDY, Constable. 7 fév—3 10 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antonino Spano.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,096—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Nancy Luke, veuve de Antonino Spano, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Pierre D. Olivier, avocat 11 fév—11 15 20

Succession de James Jackson.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.—Attendu que Willis E. Ragan, de la ville d'Atlanta, comté de Fulton, Etat de la Georgie, dans sa capacité communément nommé et qualifié gardien en tuteur de la personne et des propriétés de ses fils mineurs Willis E Ragan, Jr., James Jackson Ragan et Ralph Ragan, de la ville d'Atlanta, comté de Fulton, Etat de la Georgie, a fait application à cette Cour pour autorisation de prendre possession de, et de l'enlever de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant à ses dits mineurs. Avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner de faire valoir leur raison dans les trente jours (30) à partir de la première publication de cet avis, pourquoi l'application dudit gardien ou tuteur ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour.

T. CONNELL, Greffier.

Nouvelle Orléans, 23 janvier 1903.

24 jan—24 29—fév 4 9 15 22

Succession de Julien Dejour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 69,142—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Sophie Duplantier, veuve de Julien Dejour ad ministratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas F. Claiborne, avocat. 10 fév—10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

#